Quarante-sixième année. — N° 209. (EDITION DU MATIN) L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DIMANCHE 28 JUILLET 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Joydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lancoun, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

ÉLECTIONS CANTONALES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE
du Dimanche 28 Juillet 1901

CANDIDATS :

CONSEIL GÉNÉRAL
TOURCOING
CANTON-NORD-EST
LÉON MONNIER
Industriel

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
TOURCOING
CANTON-SUD
Cyrille DESURMONT
Comptable

DU COTÉ DES BALKANS

Nous avons déjà noté, à plusieurs reprises, les indices variés, les signes avant-coureurs qui font craindre, pour une date plus ou moins prochaine, des complications politiques d'une extrême gravité du côté des Balkans; en tout cas, c'est un coin de l'horizon européen que les diplomates responsables ne doivent plus perdre des yeux, pour peu qu'ils aient le souci de prévoir et de ne point se laisser surprendre par les évènements.

Tel paraît bien être, du moins si l'on en juge par le langage des journaux, l'état d'esprit qui règne présentement à Vienne et à Budapest; on y suit d'un regard très attentif et non sans quelque anxiété, les démarches multipliées et de plus en plus significatives de la Russie, les démonstrations de plus en plus expressives par lesquelles cette puissance, s'applique visiblement à renouveler ou à resserrer les liens de diverse nature, ethniques, religieux et historiques, qui lui rattachent la plupart des populations slaves de la péninsule balkanique.

Pour l'Autriche-Hongrie, il s'agit là d'une question de vie ou de mort. Il n'est personne, en effet, qui ne comprenne que si la Russie parvenait à placer d'une façon plus complète et plus étroite sous son influence, sous son protectorat, tous les Slaves orthodoxes des Balkans et arrivait ainsi à déboucher sur l'Adriatique, c'en serait fait de la sécurité et de l'indépendance de l'empire austro-hongrois, lequel se trouverait étreint, au Nord et au Sud, comme dans un étau, par un vaste ensemble de populations slaves obéissant docilement à l'action directe ou indirecte de la politique russe.

Si l'on considère que ces éventualités très inquiétantes pour l'avenir de l'empire austro-hongrois sont encore aggravées par les visées de l'Italie sur l'Albanie, convoitée également par l'Autriche-Hongrie, on doit reconnaître qu'il y a toute raison de prévoir des complications redoutables du côté des Balkans.

F. L.

Informations

LE RETOUR DU GENERAL VOYRON

Paris, 26 juillet. — On télégraphie de Marseille que c'est à bord de l'*Océanien*, des Messageries maritimes, que s'embarquera, selon toutes probabilités, le général Voyron.

Ce navire, qui partira de Nagasaki, le 5 août, arrivera à Marseille le 23 septembre. Son arrivée concordera, avec celle des affrétés *Guadiana* et *Majunga* qui portent 250 hommes de troupes appartenant aux 40e et 58e de ligne.

LA SANTE DU PRINCE HENRI D'ORLEANS

Paris, 26 juillet. — On télégraphie de Saïgon ce matin le bulletin que voici de la santé du prince Henri d'Orléans :

« La nuit a été bonne, la fièvre est tombée. L'amélioration continue. »

LE DECRET DU 10 MARS 1894 SUR L'HYGIENE ET LA SECURITE DES TRAVAILLEURS

Par décret du Président de la République, en date du 14 juillet dernier, l'article 5, paragraphe 2, du décret du 10 mars 1894 est modifié ainsi qu'il suit : « Ils seront largement aérés et, en hiver, convenablement chauffés. Ces locaux, leurs dépendances et notamment les passages et escaliers seront convenablement éclairés. »

PROTESTATION DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Paris, 26 juillet. — L'Académie française vient de voter la résolution suivante : « L'Académie, étonnée que l'un de ses membres ait été écarté de la présidence d'une distribution de prix dans un lycée de Paris, en exprime tous ses regrets ».

C'est la première fois que l'Académie vote une résolution semblable. Elle est relative à l'exclusion de M. S. Faguet.

L'*Académie des sciences morales et politiques* se propose de voter la même protestation pour l'exclusion de M. Gebhart.

LE ROI DE GRECE EN FRANCE

On annonce d'Aix-les-Bains que le roi Georges de Grèce y est attendu prochainement. Le roi Georges vient de quitter Athènes.

LA REINE RANAVALO

Paris, 26 juillet. — On télégraphie de Marseille, que la Reine Ranavalo est arrivée par le rapide de Bordeaux à 6 heures 52. Elle est accompagnée du lieutenant Bruyère, de sa tante, de sa petite-nièce, et de sa suite. En tout, sept personnes. Son départ, pour Alger, reste fixé à demain, midi, par le paquebot *Duc de Bragance*.

UN SCANDALE A L'ARSENAL DE BREST

Le *Temps* publie la dépêche suivante :

« Brest, 26 juillet. — Un scandale vient de se produire à l'arsenal de Brest.

» Le sous-brigadier de douane Leduc, surprenait, ces jours derniers, un quartier-maître et deux civils débarquant au port de commerce des matériaux provenant de l'arsenal.

» De l'enquête ouverte, il résulta l'arrestation du premier-maître Segalen, de l'atelier central de la flotte, chevalier de la Légion d'honneur, du quartier-maître et de deux civils.

» Depuis quelque temps, Segalen aurait fait sortir par des tiers des matériaux destinés à la construction d'un immeuble à Saint-Marc, près de Brest. Les quatre coupables ont été écroués à Pontanioui, mais Segalen a été trouvé pendu dans sa cellule au moyen de la corde servant à suspendre son hamac. »

DEMISSION DE M. APPLETON

Lyon, 26 juillet. — Nous apprenons que le fameux professeur Appleton, dreyfusard-socialiste, dont nous avons parlé, à propos de sa suspension comme avocat, a adressé aujourd'hui au maire sa démission de conseiller municipal.

DESACCORD ENTRE LE CHILI ET LA REPUBLIQUE ARGENTINE

Londres, 26 juillet. — On mande de Buenos-Ayres au *Times*, à la date du 25 :

« La valise de la légation argentine au Chili a été violée, et une communication confidentielle, adressée au gouvernement argentin, a été ouverte.

» Le gouvernement a fait des représentations au Chili et a demandé la punition du coupable. Il existe déjà d'autres griefs de désaccord entre le Chili et la République Argentine et, de part et d'autre, depuis quelques mois, on procède à des armements. »

CHOSES ET AUTRES

La famille Duplumeau termine, vers le déclin du jour, une partie de pêche. On vient de rassembler le matériel pour partir.

— Voyons, mes enfants, dit Duplumeau, nous n'oublions rien ?

— Si ; papa.

— Quoi donc ?

— Une friture !

—×—

Réflexion judicieuse de Drolichon en visite dans une maison pourvue d'ascenseur :

— C'est bien commode, ces appareils-là, mais pourquoi cela s'appelle-t-il aussi ascenseur quand on descend ?

INCIDENT TRÈS GRAVE

Paris 26 juillet. — Sous ce titre, un journal de la Seine-Inférieure, le *Messager Rudois*, publie, à la date d'hier, sous toutes réserves d'ailleurs, un fait singulièrement étrange qui se serait passé le 24 courant à Dieppe : Un croiseur de la marine britannique, le *Dolphin*, y aurait embarqué à son bord un sujet britannique, arrêté par la police française sous l'inculpation d'espionnage.

L'*Agence Nationale* publie cet après-midi l'information que voici, évidemment inspirée par le quai d'Orsay :

Un journal du matin reproduit, d'après un journal de Seine-Inférieure, le « Messager Rudois », le bruit de l'arrestation à Dieppe, sous l'inculpation d'espionnage, d'un Anglais que le croiseur « Dolphin », de la marine anglaise serait venu chercher quelques jours après. Au ministère des affaires étrangères, on prétend ne rien savoir à ce sujet.

FRANÇAIS ET MAURES

Une prétendue bataille

Londres, 26 juillet. — Une dépêche de Cadix au *Daily Mail* annonce qu'un commerçant marocain qui vient d'arriver dans cette ville dit qu'une grande bataille a eu lieu il y a quelques jours entre les troupes françaises et les Maures, près de Figuig.

Le combat a été provoqué par les mouvements des troupes françaises pour punir les tribus stationnées au sud de l'Atlas et pour occuper l'oasis de Tafilet.

Les pertes des deux côtés ont été considérables, mais la victoire est restée aux Français.

Le commerçant marocain auteur de cette information, a exprimé sa surprise de ce que ce conflit soit survenu pendant la visite de l'ambassade marocaine à Paris.

Le correspondant du journal insiste sur ce que son informateur est absolument digne de foi et il ajoute qu'il maintiendra l'exactitude de l'information.

Les forces françaises actuellement sur la frontière du Maroc s'élèvent, dit-il, à 90.000 hommes.

—×—

La « Patrie » a demandé à une autorité militaire compétente quelques renseignements sur ce prétendu combat.

« La nouvelle d'un combat entre nos troupes et les tribus mauresques n'a rien d'improbable, a-t-il répondu au rédacteur de la « Patrie ». L'occupation de l'Oasis de Tafilet entre dans le programme que notre corps expéditionnaire doit accomplir, et il est possible, qu'en voulant procéder à cette occupation, nos troupes se soient heurtées aux tribus indépendantes qui se soucient médiocrement des volontés chérifiennes et qui, même, les ignorent souvent.

» Quant aux effectifs français, ils sont importants, mais ils ne s'élèvent pas à 90.000 hommes, bien que dans ces derniers temps, on ait renforcé fortement les garnsons.

La *Liberté* dit que, ni au ministère des affaires étrangères, ni au gouvernement général de l'Algérie, on ne sait rien de cette nouvelle sensationnelle et on la tient pour absolument controuvée. Ce journal ajoute :

« D'ailleurs, à aucun moment, la France n'a eu dans ces parages et sur la frontière du Maroc une armée de 90.000 hommes.

» Il lui a suffi d'un effectif de troupes beaucoup moindre pour faire reconnaître son autorité sur l'oasis de Tafilet et pour se faire respecter par les tribus marocaines de l'extrême frontière. »

LE RETOUR DE M. PICHON

AU HAVRE

Paris, 26 juillet. — Notre ministre en Chine, M. Pichon, est arrivé ce matin au Havre, venant de New-York, à bord de l' « Aquitaine ». Il était accompagné de Mme Pichon.

Un certain nombre de personnes avaient pris passage à bord du « Titan », le remorqueur de la Compagnie transatlantique, chargé de se porter au-devant de l' « Aquitaine » pour le piloter jusqu'au port.

Ces personnes comprenaient Mme Verdier, mère de Mme Pichon, quelques journalistes et quelques amis personnels de notre ministre. M. Delcassé n'avait pas envoyé de représentant. C'est, paraît-il, l'usage, et le protocole ne permet pas au ministre des affaires étrangères d'envoyer saluer au port un ambassadeur qui vient de remplir une mission des plus périlleuses.

Il est cinq heures et demie, quand le « Titan » aborde l' « Aquitaine » non sans difficulté, car la mer est mauvaise. Mme Verdier s'élance la première, et l'on s'écarte avec discrétion pour respecter ces premières effusions avec sa fille et son gendre que pendant deux mois, elle a cru perdus sans retour pour son affection.

Puis c'est le tour des amis, et ce sont des embrassades, des compliments sans fin, dont Mme Pichon a sa part naturellement. L'émotion est générale et des larmes sont dans les yeux.

M. Pichon est en bonne santé. Il ne semble nullement se ressentir des maladies qui l'ont successivement atteint : variole, fièvre typhoïde, ni de sa récente chute de cheval. A leur tour, les journalistes s'emparent de lui. Très obligeamment, le ministre répond à leurs questions :

« Je ne crois pas à l'imminence du péril jaune; les Chinois ne seront pas de longtemps en état de menacer l'Europe, mais je crois qu'il faudra user de grands ménagements envers eux, si l'on veut éviter des soulèvements nouveaux plus graves peut-être que les derniers. »

Puis, ce sont des appréciations rapides sur la duplicité, l'astuce des Chinois, sur le rôle de Li-Hung-Chang, — l'homme le plus rusé de la terre qui est à l'heure actuelle le véritable empereur de Chine, — sur les Japonais, dont les progrès sont presque inquiétants.

Mais nous parlons à M. Pichon des attaques dont a été l'objet le corps expéditionnaire :

« Je viens d'apprendre ces accusations abominables, s'écrie-t-il. Vous pouvez déclarer que nos troupes ont eu une conduite admirable : c'est pour moi un devoir très doux de leur rendre cet hommage.

» La meilleure preuve que nos soldats se sont conduits en héros au feu, et ont été magnanimes dans la victoire, c'est que de nombreux Chinois sont venus à Pékin me prier de faire garder leurs propriétés par des troupes françaises. »

Et avec une émotion contenue, M. Pichon insiste sur le dévouement, la vaillance, l'abnégation des soldats, des chefs, du général Voyron.

Le ministre et Mme Pichon ont pris à sept heures quarante le train transatlantique.

A PARIS

Paris, 26 juillet. — M. et Mme Pichon sont arrivés à Paris à midi 35. Dans le même train se trouvaient de nombreux journalistes et amis qui s'étaient rendus au Havre, pour saluer le ministre de France.

A sa descente du train, M. Pichon a été reçu par le commandant Reibell, représentant M. Loubet, qui, au nom du Président, lui a souhaité la bienvenue. M. Pichon a prié M. Reibell de remercier en son nom le chef de l'Etat.

Le commandant Reibell s'est entretenu ensuite avec Mme Pichon, laquelle sera reçue demain par Mme Loubet.

M. et Mme Pichon, suivis d'une foule d'amis et de curieux, se sont rendus ensuite dans un salon réservé où M. Piccioli, chef-adjoint du cabinet de M. Delcassé, et M. Cavarry, ministre plénipotentiaire, leur ont souhaité la bienvenue au nom du ministre des affaires étrangères.

Parmi les personnages venus à la gare Saint-Lazare, pour saluer le ministre de Chine, on remarquait les membres des familles Weber, Verdier, et M. Kuss, inspecteur des forêts, parent de Mme Pichon ; Mme Floquet, femme de l'ancien président de la Chambre des députés, qui a longuement embrassé Mme Pichon. En outre, un groupe d'amis de M. Pichon, membres de son ancien comité électoral dans le XIVe arrondissement, sont venus présenter leurs hommages à leur ancien député, et l'un d'eux a remis une magnifique gerbe de fleurs à Mme Pichon.

Avant de quitter le salon, M. Cavarry a donné l'accolade à M. Pichon, puis le ministre et Mme Pichon sont montés dans une voiture du ministère qui les a conduits boulevard Saint-Germain.

A leur départ de la gare, amis et curieux ont fait une véritable ovation à M. Pichon, criant à plusieurs reprises : « Vive Pichon ! »

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Le ministère avait savamment confondu ses adversaires et ses amis sous une même dénomination; et, sans donner aucune raison sérieuse de sa joie, s'était proclamé content.

Grâce à l'étude des professions de foi et aux renseignements fournis par les journaux de province, le « Soleil » donne aujourd'hui la statistique d'ensemble suivante, comprenant les résultats définitivement acquis, sauf ceux (par trop confus) de la Corse :

ministériels, 560 ; antiministériels, 765.

Dans la première catégorie, le « Soleil comprend ceux qui ont fait des déclarations favorables à M. Waldeck et ceux qui, muets ou menteurs, la veille du scrutin, s'étaient auparavant montrés sectaires et dreyfusards.

Le patronage gouvernemental, et l'appui dont il dispose n'ont pas entraîné la victoire : l'opposition gagne 70 sièges.

Les antiministériels comprennent une cinquantaine de nationalistes purs, 340 progressistes, 60 radicaux et 286 candidats élus sur un programme catholique.

Les socialistes n'obtiennent qu'une quarantaine de mandats.

ÍNTERVIEWS DE PRÉTENDANTS

Le prince Victor et le duc d'Orléans

Le *Figaro* a interviewé simultanément le prince Victor Napoléno, à Bruxelles, et le duc d'Orléans, à Marienbad. L'un et l'autre prétendants ont fait des déclarations de principe ; mais elles sont très semblables. Le duc d'Orléans s'est nettement réclamé de l'idée monarchique et de l'hérédité ; le prince Napoléon n'a pas la même intransigeance sur la forme du gouvernement ; il s'en tient à l'idée plébiscitaire, et aux souvenirs du Consulat.

Voici des passages saillants de ces deux interviews :

Plébiscite et Consulat

La théorie plébiscitaire, dit le prince Victor, doit prévoir et consacrer, comme le Consulat après le Directoire, la réconciliation et l'entente de tous les Français, pour le grand bien de la patrie.

Le suffrage populaire est un dogme, et ce dogme est la base de toute conception politique viable ; il a une autorité supérieure à l'hypothèse du droit divin, parce qu'il est tangible et presque scientifique et qu'il crée, dès lors, au-dessus des partis, une juridiction si puissante, si incontestable, si vaste et si ouverte que tous les partis doivent être amenés à s'en reconnaître justiciables.

Après avoir déclaré qu'il y a actuellement en France deux grands courants rivaux : le parlementarisme et l'antiparlementarisme, le fils du prince Jérôme formule ainsi sa conception gouvernementale :

Le gouvernement entre les mains d'un chef responsable, élu directement par le peuple, et assisté des ministres irresponsables, exécuteurs compétents des volontés du pays ; les lois préparées, mûries, étudiées par un Conseil d'Etat rendu à son vrai rôle, puis discutées et votées par les Chambres, voilà l'idée contraire faite pour rallier tous les antiparlementaires dans la restitution intégrale de la souveraineté nationale.

Le prince Napoléon accentue sa pensée en ajoutant :

A cette doctrine, on serait tenté d'appliquer le mot de Bonaparte aux plénipotentiaires de Campo-Formio : « La République française est comme le soleil. Aveugle qui ne la voit pas ! »

Il n'y a pas à récriminer contre le passé. Il n'y a pas à bouleverser ce qui reste. Il faut prendre la France comme elle est.

La théorie monarchiste

Tout autres sont les déclarations du duc d'Orléans, une première fois portées à la connaissance du public par l'organe de M. Bézine et que le prétendant a confirmées à son interlocuteur. Parlant de la campagne électorale prochaine, il est dit ;

Partout où ce sera possible, nous ferons une campagne nettement royaliste.

Là où ce sera impossible, nous comptons faire une campagne de coalition ; mais il importe qu'ici il n'y ait aucune équivoque ; nous nous rallierons, « en tant que royalistes et en le disant », sur le nom du candidat qui se rapprochera le plus de nos idées.

Vous connaissez la belle campagne de conférences inaugurées à Paris, l'hiver dernier, par le Comité royaliste de la Seine, que préside, avec autant d'intelligence que de dévouement, M. le comte de Mayol de Lupé.

Cette campagne, nous l'étendrons le plus possible en France. Elle est pacifique et légale. Mais rien ne dit que nous en resterons là.

Rappelant les souvenirs de la Haute-Cour, le prétendant jette une pierre dans le jardin du prétendant rival :

C'est parce que le royalisme est le nationalisme intégral que, lors des récents événements, ce sont les royalistes surtout qui ont été visés et poursuivis — le gouvernement avait fort bien compris qu'ils puissent dans ce principe même une force qui faisait défaut aux autres partis d'opposition.

Tandis que les bonapartistes, par exemple, pour ne citer que ceux-là, n'étaient même pas poursuivis, les royalistes voyaient fondre sur eux, sur tous les points du territoire, une avalanche de perquisitions, de mandats d'arrestation et de procès, et assistaient finalement au défilé de dix d'entre eux sur les bancs de la Haute-Cour.

Le duc d'Orléans condamne le principe du ralliement des monarchistes à la République :

En politique comme en toute chose, il faut de la netteté, et les habiletés les plus aiguisées ne valent pas la pure franchise. La politique de ralliement a fait son temps. A quoi a-t-elle abouti ? Au redoublement de la persécution religieuse et à la loi sur les associations.

De tels résultats devraient empêcher les hommes qui ont commis une telle erreur d'y persister.

L'EXODE DES CONGRÉGATIONS

La « Liberté » a recueilli d'un R. P. Jésuite, qui désire garder l'anonymat, la déclaration suivante :

« Je ne crois pas trop m'avancer en vous disant que probablement nous ne demanderons pas l'autorisation. C'est ainsi que notre maison de la rue de Sèvres sera complètement déménagée le 2 octobre et remise à la société civile qui en est possesseur. Pour ma part j'ai déjà pris un appartement en ville et j'y ai transporté tous mes meubles.

» Où irons-nous ? Je ne le sais pas encore. Un vote du conseil fédéral interdit à notre congrégation de s'établir en Suisse ; nous ne nous réfugierons pas davantage en Prusse ; le centre catholique prussien demande bien, chaque année, notre rappel, mais l'Impératrice d'Allemagne, fervente protestante, a toujours empêché la réalisation de ce vœu. Nous nous rendrons probablement en Amérique, où le gouvernement yankee nous a fait des propositions d'installation et peut-être plus sûrement en Angleterre, où nous allons transporter sans retard notre noviciat. »

Notre interlocuteur, dit la « Liberté », ajoute, à titre d'information, que les Chartreux *ne sollicitent* pas l'autorisation et qu'ils vont aller s'établir dans le Tyrol italien.

Les Bénédictins de Solesmes ont déjà transporté toute leur bibliothèque à Farnborough, en Angleterre.

FAITS DIVERS

La folie du docteur Gilles de la Tourette

Nous avons dit que M. le docteur Gilles de la Tourette, le célèbre médecin aliéniste, avait dû être admis dans une maison de santé.

Voici quelques mois, il fit, à l'Odéon, une conférence qui stupéfia ses auditeurs. L'orateur, très surexcité, parla en effet de tout, à tort et à travers, excepté de son sujet.

A un candidat qui naguère se présenta devant lui, M. de la Tourette posa cette question :

— Quel est le plus célèbre médecin du monde ?

Et comme l'élève répondait « Charcot », l'examinateur répliqua :

— Après moi, monsieur...

A cette époque déjà, certainement, le délire des grandeurs avait troublé la belle intelligence du docteur. Et cependant, longtemps après, ses décisions, en ce qui concernait l'internement des gens suspects d'aliénation mentale, avaient force de loi.

On a cité le cas d'un médecin célèbre qui était fou, mais un fou à demi lucide, simulateur de sagesse, et qui réussit à cacher sa démence jusqu'au jour où il s'avisa d'amputer, des deux jambes, un malade atteint d'une affection intestinale. L'interne, stupéfait, mais respectueux, le laissait faire, disant seulement :

—Mais, maître, croyez-vous qu'il soit tout à fait nécessaire ?...

L'opérateur lui imposa silence, puis tournant vers lui des yeux où éclatait enfin visiblement la folie, il dit d'une voix douce :

— Faut-il lui laisser les deux bras ? Il en aura assez d'un pour se moucher.

Toujours les cheminaux

Bordeaux, 26 juillet. — A la Pouyade, commune de la Gironde, on vient de découvrir le cadavre d'une fillette âgée de neuf ans, nommée Massias, qui avait la gorge ouverte par un coup de couteau. Avant d'être assassinée, la malheureuse avait été odieusement outragée. Le coupable serait un cheminau.

Un obus qui éclate dans un Hôtel-de-Ville

Londres, 26 juillet. — Un télégramme de New-York au *Daily Telegraph* rend compte d'un incident assez rare et qui aurait pu avoir de très graves conséquences.

Hier, un obus d'une livre est tombé sur l'hôtel-de-ville de Newport, a traversé la toiture et a éclaté au milieu de plusieurs personnes sans que par miracle, aucune d'elles ait été blessée.

Le projectile provenait du croiseur *Kearsarge* qui faisait des tirs au large. On s'explique mal comment une semblable erreur de pointage a pu se produire.

Une invasion de grenouilles aux Etats-Unis

New-York, 26 juillet. — Les journaux américains annoncent que plusieurs localités ont été envahies par les grenouilles à la suite de pluies abondantes. A Ithaca, un train a pu difficilement se frayer un chemin à travers les myriades de petites grenouilles qui couvraient la voie. Le train en a fait une énorme bouillie. Une ligne de tramways a suspendu sa circulation. En certains endroits, on en a compté jusqu'à 7 pouces d'épaisseur. Les poules, les canards et les dindons se gorgent à satiété de ces grenouilles qui sont pour les oiseaux de bases cours un régal.

LES SCANDALES DE LA MAIRIE DE CROIX

L'enquête de l'inspecteur des Finances
La déposition de M. Jules Guyot

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Guyot, ex-secrétaire de la mairie de Croix, a été entendu vendredi matin par M. l'Inspecteur des finances, délégué du ministère pour faire l'enquête sur les révélations que l'on connaît.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissariat de police et a duré trois heures, de 9 heures à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses fidèles se sont tenus constamment dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes de la ville avaient également reçu la consigne de se tenir aux abords, comme s'il se fût agi d'une descente de justice. Il paraît même qu'une surveillance d'un tout autre genre, avait été établie dans un cabaret du voisinage et certes le déploiement de tant de... précautions n'a pas passé inaperçu.

L'entrevue a eu lieu dans le plus grand secret, en sorte que rien n'a transpiré. Nous avons voulu connaître au moins l'impression de l'ancien secrétaire de la mairie et l'un de nos collaborateurs est allé lui demander une nouvelle interview. Voici en substance ce que M. Guyot nous a déclaré :

«-Desbarbieux, dit «l'ingénieur», s'est cru plus malin qu'il ne l'est. Cela me rappelle un proverbe commun dans mon pays : « Celui qui crache en l'air, ça lui retombe sur le nez.»

» J'ai donné toutes mes explications sur les demandes que m'a faites l'inspecteur envoyé par le ministère des finances.

» Je ne puis pas vous en dire davantage, car ce monsieur m'a fait prendre l'engagement de garder le silence le plus absolu sur notre entretien. Vous savez que je ne suis pas de ceux qui promettent et ne tiennent pas leur parole.

— Cependant, insistons-nous, quel est votre sentiment ?

— M. l'inspecteur, répond M. Guyot en scandant ses mots, m'a paru frappé des arguments que je lui ai fournis, en même temps que des constatations matérielles auxquelles je l'ai amené. C'est tout ce que je puis vous dire pour ne pas violer mon serment et ne pas entraver les recherches du délégué tant à Croix qu'au dehors.

— Mais les murs ont des oreilles ; vous ne craignez pas... ?

— Je sais ce que vous voulez dire, mes déclarations ont peut-être eu un témoin. D'après ce que j'ai pu voir, une personne était cachée derrière la vitrine du bureau de police. C'est du reste un peu l'habitude des larbins d'écouter aux portes.

» Vous devez vous souvenir de cet employé qui un jour assista, caché dans une armoire, à une séance de la commission du Bureau de Bienfaisance et qui en se sauvant par la fenêtre tomba maladroitement dans les jambes d'un administrateur. Si on a placé aujourd'hui une sentinelle avancée, eh bien, tant pis, ou tant mieux. Cela ne m'a pas empêché de dire bien haut ce que j'avais à dire.

— En quoi peut consister le contrôle extérieur dont le *Journal de Roubaix* a parlé hier ?

— « Permettez-moi de vous dire que cela ne me regarde pas ; je ne veux pas empiéter sur les attributions de M. l'inspecteur. Vous avez pu apprendre comme moi, tout Croix le sait maintenant, que des visites ont eu lieu jeudi au pesage public et chez certains fournisseurs de la commune. Pour le reste, patience, quand je ne serai plus au secret, nous verrons.

— Pouvez-vous nous dire si vous êtes satisfait de votre entrevue ?

— Oui, je suis loin d'être mécontent de ma matinée, au contraire, mes dires semblent prendre corps et j'ai pu faire apprécier que mes révélations reposent sur des bases indiscutables.

— En avez-vous fait de nouvelles ?

— Dans la conversation, j'ai bien été amené à aborder d'autres objets qui ont attiré l'attention de M. l'inspecteur, mais... motus !

Comme on le voit, M. Guyot non seulement maintient ses premières accusations contre le maire de Croix, mais fait entrevoir encore du nouveau. L'enquête de M. l'inspecteur des finances n'est pas terminée ; elle pourra encore durer plusieurs jours.

LES TROUBLES ÉLECTORAUX

de Roubaix

Le cas du bedeau de la « Libre-Pensée »

L'aplomb n'a jamais manqué aux collectivistes : cela, chacun le sait ; mais le citoyen Meurant, en particulier, en possède une dose tout à fait spéciale.

Durant l'après-midi et la soirée de lundi il conduisit à travers la ville une bande d'amis qui cassèrent des vitres dans de nombreux cafés et se livrèrent à des manifestations révolutionnaires.

Pour accomplir leur besogne, ces individus ont profité ou bien de l'absence de représentants de la force publique, ou bien de l'obscurité. La police n'a donc pas pu mettre la main sur la plupart des coupables.

Mais tout naturellement, le premier soin des commissaires de quartier chargés le lendemain de faire une enquête sur les scènes regrettables qui s'étaient déroulées la veille, a été de rechercher les meneurs, — véritables responsables. Et ces messieurs, se sont tout naturellement souvenu qu'à diverses reprises ils avaient remarqué le citoyen Meurant à la tête des émeutiers, les dirigeant de la parole et du geste et qu'ils avaient menacé ce personnage de le faire arrêter s'il continuait ses excitations.

Aussi, la frousse du dit Meurant est-elle intense. Très inquiet sur le sort qui l'attend, il voudrait pouvoir maintenant se tirer rapidement du mauvais cas dans lequel il s'est jeté. Un peu tard pourtant, puisqu'il est déjà compromis parmi les individus qui seront poursuivis pour *complicité* de bris de clôture et pour tapage nocturne dans les manifestations de la place de la Gare. Les commissaires des autres arrondissements n'ont pas encore terminé leurs interrogatoires. Très probablement, ils agiront comme leurs collègues et alors que deviendront les dénégations du citoyen Meurant ?

N'importe, il veut lutter jusqu'au bout et essayer quand même dans la mesure du possible de dégager sa responsabilité. Nous avons reçu de lui une longue lettre dans laquelle, avec une désinvolture incroyable, il reprend les évènements de la journée de lundi pour les examiner et les commenter à sa façon. Inutile de dire qu'il affirme avoir la conscience tranquille de tous les méfaits qui lui sont imputés. Certes, il a accompagné partout ses amis collectivistes dans leur promenade révolutionnaire, mais, uniquement, dans le but de les engager à revenir au calme et à ne pas commettre d'attentats contre la propriété et contre les personnes.

Devant l'audacieuse attitude du citoyen Meurant, il nous semble utile, pour ne pas laisser l'opinion s'égarer, de rappeler quelle fut sa conduite pendant toute la journée de lundi. C'est le seul moyen de le confondre, avec espoir qu'il aura désormais la pudeur de garder le silence.

Pendant toute la période électorale, le citoyen Meurant s'est fait remarquer par son zèle tapageur autour des estaminets où avaient lieu les réunions organisées par l'*Union Sociale*.

Lundi dernier, à quatre heures, place Chaptal, devant le commissariat de police du cinquième arrondissement, il s'écria en présence de plusieurs témoins : « Après l'enterrement civil qui doit avoir lieu tantôt, nous irons au Pont-du-Laboureur, afin d'empêcher les habitants de Wattrelos d'entrer à Roubaix. Ensuite, je vais organiser une grande manifestation »

A ce moment, Meurant avait une civière sur l'épaule et se disposait à aller chercher le corps d'un enfant à qui on devait faire des funérailles civiles

Une fois ses fonctions terminées, le bedeau de la *Libre Pensée* roubaisienne, mettant ses menaces à exécution, se dirigea en compagnie de quelques camarades, vers le Pont-du-Laboureur. Il était alors environ six heures. En arrivant à cet endroit, Meurant, sur un ton emphatique, et avec un trémolo dans la voix dit à ses amis : « Camarades, il est temps d'agir, c'est le moment, commençons par ne plus laisser circuler les tramways ».

Aussitôt, les collectivistes présents se précipitent sur un tas de pavés et les apportent sur les rails. M. Flipo, inspecteur du dépôt, aidé de plusieurs employés, qui s'était avancé pour enlever les pierres, fut traité par les révolutionnaires de « *Mangeur de chandelles* ». Mais ceux-ci n'insistent pas et se dispersent pour l'instant.

A huit heures, Meurant et sa bande reviennent dans le quartier et on décide de tenter l'assaut de la banderolle tricolore placée à travers la Grande-Rue, au Galon d'eau. Après un long travail, le drapeau tricolore tombe aux mains des révolutionnaires. Une femme veut le leur arracher des mains ; elle est frappée brutalement.

Quelques individus s'emparent de la banderolle et descendent vers le centre de la ville en criant : On l'a eue ! On l'a eue ! Vive la Révolution ! Vive Carrette ! » Le citoyen Meurant se met sur le côté